

## Lettre ouverte à Monsieur le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

Monsieur le Président,

Dans la recommandation n°2011-3 du 30 novembre 2011 que le CSA a adressé aux services de radio et de télévision, vous demandiez aux « éditeurs » à ce qu' « ils veillent à ce que tous les candidats déclarés ou présumés bénéficient d'une présentation et d'un accès équitables à l'antenne » et que « le principe d'équité soit respecté » lors de la pré campagne. En écoutant ces dernières semaines la radio ou regardant la télévision il apparaît, sans contestation aucune, que les règles édictées sont, allègrement, bafouées et qu'au contraire règne une inégalité, abusive, tout au long de cette période d'avant déclaration officielle des candidats. Comment, Monsieur le Président, comptez-vous faire appliquer, enfin, vos préconisations par l'ensemble des médias qui se révèlent bien partisans ? Veuillez accepter, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations citoyennes.

### L'ours et l'aigle (51)

